

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 20 MARS 2026**

Présents :

Mmes Blandine LEBARQUE, Lucile MASSET, M. David STOLLE, Christopher MESSIFET (représentants des usagers),
Mme Martine MELONI et M. Denis CHAMBE (représentants des familles),
M. Xavier DAUCHELLE (représentant de l'Association),
Mme Audrey PLOEGAERTS (représentante des salariés).

Invités à cette réunion :

M. Sylvain BROCHETON (Directeur Général de l'Association),
M. Jean-Marc DAIGRIER (Directeur de l'Etablissement),
Mme Sandrine ISTACE (Mandataire judiciaire à l'ADESA des Ardennes),

Excusés : Mme Cynthia BRIMONT, Mme Natacha AFRIBO, Mme Claire PILLON, M. Patrice DUCZYNSKI

Secrétaire de séance : M. David STOLLE assisté de Mme Mélanie THEVOT



Paroles des résidents

- Les chambres des résidents sont très appréciées. Ils les trouvent belles et adaptées. Les couloirs sont bien larges, ce qui permet une bonne circulation des fauteuils. Ils trouvent les salles d'activités très belles également.
- Les résidents demandent s'ils peuvent avoir la visite d'un bénévole ? Les bénévoles peuvent rendre visite aux résidents, certains viennent plusieurs fois dans l'année. Ils doivent contacter au préalable l'établissement afin que le personnel soit informé de leur venue. A partir de 2027, il sera demandé à tous les bénévoles de fournir une attestation d'honorabilité.
- Les résidents peuvent-ils bénéficier de formations ou d'interventions concernant les risques d'internet et concernant la sécurité et l'incendie ? M. DAIGRIER fera une demande d'intervention auprès de la gendarmerie de Vouziers ou d'Attigny. M. DAUCHELLE indique que l'on peut également contacter la brigade anticriminalité à Charleville. Mme ISTACE explique qu'un travail a été fait avec les jeunes du centre social de Vouziers et qu'il peut peut-être intervenir au foyer. En ce qui concerne la formation sécurité/incendie, M. DAIGRIER va se renseigner auprès des organismes qui délivrent ces formations.



Entrées et sorties des usagers et du personnel de l'établissement

Résidents :

- Régis HECQUET est décédé le 29/12/2025.
- Nicolas VASSELIN est entré hébergement Foyer de Vie le 5 janvier 2026.
- Bernard BANCHAREL a intégré le service d'accueil de jour le 2 mars 2026.

Salariés :

- Démission de Delphine MEDIONI au poste d'animateur au Bistrot le 31/12/2025.
- Mme LALLEMENT Orleana été embauchée le 16/02/2026, sur le poste de veilleuse de nuit. Elle remplace Mme GAUDRE qui a démissionné le 28/01/2026.



Comptes-rendus des différentes commissions

Commission repas :

Prochaine commission le mercredi 25 mars 2026.

Commission vacances :

Compte rendu de la réunion du 17 mars 2026

Bilan du séjour au ski qui s'est déroulé du 9 au 13 mars 2026 :

- Retour très positif des résidents.
- Le centre est très adapté. La formule all inclusive et le groupe de résidents homogène ont permis un meilleur accompagnement et des activités harmonisées
- Chaque résident a bénéficié de 2 ou 3 sessions handiski.

Le séjour en Tunisie qui devait se dérouler la dernière semaine du mois de mai 2026 doit être soit reporté, soit modifié (changement de lieu) en raison des événements mondiaux actuels.

Cependant, le séjour a été réglé entièrement en octobre dernier afin de profiter de prix privilégiés et, à ce jour, l'établissement ne peut se faire rembourser le séjour via le site d'achat. Mme ISTACE propose de se renseigner auprès des assurances individuelles des résidents car chacun finance une partie du séjour.

Commission développement durable :

Réunion du 03 février 2026 annulé faute de participant.

Comité des fêtes :

Lecture du compte rendu de la réunion du 6 mars 2026

La réunion était axée sur l'après- midi du 27 juin 2026 : inauguration des nouveaux locaux

- La fanfare l'éveil d'Attigny va être contactée afin de connaître leurs disponibilités pour une prestation pour le début d'après-midi.
- Préparation des invitations et des affiches pour cet après-midi.
- Répertoire le personnel qui pourra être présent l'après-midi.

- Voir pour la location de mobilier extérieur.
- Contacter des prestataires extérieurs pour les boissons et les petits fours (producteurs locaux, société API, boulangeries d'Attigny...).

Déroulement :

14h-15h30 :

- Fanfare l'éveil d'Attigny.
- Visite de l'établissement : des salles d'activité, chambre couple, chambre avec rail, chambre avec douche et les studios. Visite effectuée par des salariés et résidents pour des groupes de 10 personnes.

15h30-16h :

- Discours

A partir de 16h :

- Pot de l'amitié.

Prochaine réunion du comité des fêtes : le 1^{er} avril 2026 à 14h.



Projet d'établissement

Lecture de la synthèse du projet d'établissement du Foyer la Baraudelle :

1. L'Association AIMC NE
 - Présentation de l'association, de son histoire, de ses valeurs, et des établissements qu'elle gère pour accueillir les personnes en situation de handicap.
 - L'Association est implantée dans 3 départements : l'Aisne, La Marne et les Ardennes.
 - Elle est affiliée avec la Fédération PARALYSIE CEREBRALE France.
 - Le Projet Associatif
2. Le Foyer La Baraudelle
 - Présentation de l'établissement, de son histoire avec son ouverture en octobre 1986 par la création du Foyer De Vie ; l'ouverture de la ferme en 1989 ; sa fusion avec l'association de la Marne en 1996 ; l'ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé et du Service d'Accueil de Jour en 2010 ; l'ouverture des appartements hors établissement en 2017 ; le début des travaux en 2021 ; l'ouverture du Bistrot fin 2024 et la fin des travaux fin 2025.
 - Les valeurs de l'établissement : la bienveillance ; la participation et l'expression des personnes en situation de handicap.
 - Les missions de l'établissement : l'accueil, l'accompagnement au quotidien, l'hébergement, le développement des compétences, le développement de l'autonomie, la socialisation, les soins et la surveillance médicale
 - La place prépondérante des familles et son militantisme pour que l'asso reste une association de parents
3. Le Public accueilli
 - Le foyer accueille 29 résidents en hébergement Foyer de Vie, 24 résidents en Foyer d'Accueil Médicalisé et 8 usagers dans le Service d'Accueil de Jour.
 - La moyenne d'âge en 2024 est de 43 ans (43 en FDV, 51 en FAM et 30 en SAJ).
 - 60% des personnes présentent une paralysie cérébrale ; 20% présentent une DI et 20% d'autres types de déficience
 - 65% sont sous une mesure de tutelle, 20% sous curatelle renforcée, 3% sous curatelle, 6% sous habilitation familiale et 7% n'ont pas de mesure de protection.

- Les thématiques abordées au sein du foyer comme la participation des personnes et leur droit à l'expression, la vie intime, affective et sexuelle
4. L'offre d'accompagnement
 - Les obligations à respecter pour être accueilli à la Baraudelle (orientation de la MDPH, remplir le dossier de la Baraudelle, passer en commission d'admission, stage...).
 - Le projet individualisé et la façon dont cela s'organise à la Baraudelle.
 - L'accompagnement médical (gestion des médicaments, le suivi et les rendez-vous médicaux, ...).
 - L'accompagnement éducatif (les activités proposées au sein du foyer et la présentation du Bistroc) et enfin la fin de l'accompagnement.
 5. Les moyens mis en œuvre par l'Etablissement
 - Description des professionnels, de l'organisation hiérarchique, du développement de leurs compétences et des modalités d'accueil des nouveaux salariés ainsi que des stagiaires.
 - Il est abordé la façon dont les professionnels se coordonnent, les réunions auxquelles ils participent, la gestion des transmissions d'informations ; l'importance de la démarche Qualité et sa finalité l'évaluation externe.
 6. Les Axes stratégiques
 - Le développement des droits des personnes,
 - La démarche Qualité,
 - L'amélioration de l'accompagnement aux soins,
 - Améliorer l'efficacité de la structure,
 - Les Ressources humaines,
 - Promouvoir l'inclusion des personnes,
 - Développer les actions du développement durable,
 - Amélioration de l'habitat,
 - Améliorer l'accompagnement éducatif,
 - Développer liens avec familles.

Le projet d'établissement sera-t-il traduit en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) ?

Plusieurs salariés ont participé, les 12 et 13 mars derniers, à une formation sur le FALC. Une nouvelle commission va être mise en place au sein du foyer afin de traduire les différents documents de la loi 2002-2, ainsi que certains documents de la vie quotidienne (fiches habitudes de vie...).



Décret 2025-1395 relatif aux contrats de séjour

Ce nouveau décret fait référence au recueil de l'accord ou du refus de l'utilisateur ou de son représentant légal au contrôle de son espace privatif, ainsi que pour la collecte, la conservation et le traitement des données personnelles recueillies.

Ce décret est entré en vigueur le 30/12/2025.

Plusieurs questions se posent néanmoins :

- Détermination du lieu privatif,
- Place du représentant légal dans la décision de l'accord ou du refus,
- En cas de refus, quelles sont les conséquences dans l'accompagnement de l'utilisateur ?

Mme ISTACE rencontrera un magistrat courant avril 2026 et lui posera ces différents questionnements.



Informations diverses

- Mme ISTACE informe les membres du CVS qu'une invitation va être envoyée aux professionnels du foyer pour participer à une conférence concernant la vie intime et sexuelle des usagers qui aura lieu le 26 juin 2026.

Cette rencontre se fera conjointement avec l'hôpital de Charleville-Mézières et des magistrats.

Un travail sur ce sujet est fait depuis plusieurs années avec la maison de santé de Vouziers au sein du foyer la Baraudelle. La psychologue de l'établissement mettra de nouvelles actions en place auprès des usagers à la suite d'une demande de l'Agence Régionale de Santé.

- Qu'en est-il de l'installation des portes électriques entre le pavillon 4 et les salles d'activités ? L'établissement est en attente des autorisations de financement par le Conseil Départemental pour les portes automatiques, ainsi que le garde-corps qui doit être installé en salle de restauration. Les informations concernant ces financements seront transmises pour le mois de juin prochain.
- Où en est la sécurisation des trottoirs de l'impasse (véhicules qui se garent sur les trottoirs et bloquent le passage des usagers, notamment ceux en fauteuil) ? Cette information devait être vu en Conseil municipal, cependant avec les élections récentes, ce sujet n'a pas été abordé et M. DAIGRIER n'a pas encore rencontré le nouveau Maire de la commune.
- Habitats inclusifs : le Conseil municipal d'Attigny a donné son accord pour la création de logements pour de l'habitat inclusif dans la commune.
- La climatisation en salle de restauration pose encore des problèmes : elle souffle de l'air trop froid en été et également de l'air froid en hiver. Cette information va être transmise à l'équipe d'entretien pour vérification de la programmation.

Fin de la séance à 11h30.

La prochaine réunion aura lieu le 12 juin 2026.

Les Secrétaires de séance,

David STOLLE
Mélanie THEVOT

La Présidente du CVS,

Blandine LEBARQUE